

MANAGEMENT PRÉOCCUPANT

La section syndicale constate un **management problématique généralisé** sur la Fondation.
Il ne s'agit pas de montrer du doigt des salariés encadrants mais bien d'énoncer le problème de façon à envisager paritairement des solutions.

Les conséquences d'un management nuisible en termes de risques psycho sociaux sont largement connus et n'ont plus à être prouvés dans la Fondation compte tenu du nombre de droits d'alerte déclenchés sur ce sujet. Elle rappelle à la Direction générale sa responsabilité en matière de santé et sécurité des salariés.

La section syndicale FO dénonce la solitude de certains cadres et le manque de formation au secteur social. Elle déplore le manque de volonté de la Fondation pour traiter ce sujet comme, par exemple, le manque d'accompagnement des équipes cadres et non cadres vers un management plus participatif et horizontal.

Les valeurs « collaboratives » prônées par la Fondation sont bien mises à mal !

FORCE OUVRIERE, FORCE DE PROPOSITIONS :

REALISATIONS D'ETUDES

- Un audit sur la formation et la qualification dans la Fondation pour évaluer les besoins en formation ;
- Une étude sur l'évolution de la population accueillie, avec un focus sur le nombre de notifications MDPH
- La réalisation d'études ou bilans pour tirer les conséquences des différents rythmes de travail, avec un focus sur le 8/6 à 4.

REVENDEICATIONS

- L'octroi des 183 euros pour tous
- Maintien et amélioration des conventions collectives
- Maintien des Educateurs / Educatrices 35 H et création des postes nécessaires
- Un plan d'urgence de formation qualifiante
- Une maîtresse de maison par pavillon
- L'augmentation du nombre de personnel entretien et de personnels administratifs,
- Une évolution indispensable des modes de management, la recherche de fidélisation, de stabilité, la construction d'un travail d'équipe participatif.

VOS CONTACTS

Déléguée syndicale FO : Aicha KHATRI – 06.20.35.08.12 – aichakhatri.pro@gmail.com
Facebook « FO ACTION ENFANCE » - site internet : fo-actionenfance.fr

Comité Social et Economique (CSE) : cseactionenfance@gmail.com
Commission Santé, Sécurité et Conditions de Travail (CSSCT) : cssctactionenfance@gmail.com
Référénts harcèlement sexuel et agissements sexistes : harcelement.ae@gmail.com

**ET N'OUBLIEZ PAS : SEUL ON VA PLUS VITE, ENSEMBLE ON VA PLUS LOIN !
REJOIGNEZ FORCE OUVRIERE**



Le 31 mai 2024 à Pocé-sur-Cisse

**FO EN ACTION !
FO VOUS INFORME**

La situation générale est inquiétante. Le gouvernement fait le choix de pratiquer une économie de guerre au détriment des dotations des services publics. Le secteur social et médicosocial en fait les frais, sur le dos des salariés et des personnes accompagnées.

La section syndicale dénonce cette situation :

- Les moyens matériels et humains ne sont pas à la hauteur des besoins en Protection de l'Enfance
- La « transformation de l'offre » fait « glisser » les populations accueillies dans les établissements du secteur et provoque un rapprochement du médicosocial et de la Protection de l'Enfance sans les moyens adaptés,
- Des jeunes et des familles restent sans solutions et des listes d'attente honteuses s'allongent, oblige les équipes à travailler dans l'urgence pour imaginer des solutions provisoires qui bien souvent vont devenir pérennes
- Les problèmes collectifs sont attribués à des difficultés individuelles, comme la formation des travailleurs sociaux ou l'impossible mission des équipes cadres et non cadres.

CRISE GÉNÉRALISÉE DU RECRUTEMENT

Dans l'ensemble des Villages et des établissements, les salariés et les enfants accueillis pâtissent d'une **grave crise de recrutement**. Ce turn-over permanent se traduit par une dégradation considérable des conditions de travail et des conditions d'accueil.

La section syndicale FO s'inquiète de cette déstabilisation mettant à mal les équipes éducatives, et produisant **la fuite des salariés, et des démissions récurrentes**. Les enfants accueillis doivent en permanence s'adapter à de nouveaux adultes encadrants. Les conséquences sont parfois dramatiques pour des enfants en quête de figures d'attachement.

Cette situation nuit gravement à la crédibilité et à la professionnalisation du secteur social de la Protection de l'Enfance. La législation du Code de l'Action Sociale et des Familles prévoit que les travailleurs sociaux maîtrisent un socle commun de connaissances et de compétences, indispensables pour exercer leur métier. Cette **déqualification généralisée de la Fondation** – comme de l'ensemble du secteur social- n'est pas acceptable.

La section syndicale FO alerte l'ensemble des salariés à partir de ce triste constat. Elle rappelle à la Direction Générale sa responsabilité. **L'employeur a obligation de former ses salariés et encourt des sanctions en cas de non-respect de cette obligation.**

A savoir : L'absence de formation empêche l'employeur de se prévaloir de l'incompétence professionnelle d'un salarié pour pouvoir le licencier.

FO encourage l'ensemble des salariés à se former et pour cela à s'inscrire au plus tard en septembre auprès de leur direction (demander le formulaire au secrétariat)

La section syndicale FO tient à souligner la dynamique de formation collective développée dans le Village de Monts sur Guesnes et propose qu'elle soit étendue à l'ensemble des établissements.

De façon générale, FO déplore le détournement des fonds de la formation continue, qui ne permettent plus de financer des formations qualifiantes pluriannuelles.

ACTUALITE SYNDICALE



Suivez l'actualité syndicale « FO ACTION ENFANCE »
en vous abonnant à la newsletter

REJOIGNEZ FORCE OUVRIERE

DES NOUVELLES DES VILLAGES ET ETABLISSEMENTS

➡ AMILLY : URGENCE RECRUTEMENT !!

Avec l'extension du Village d'Amilly, le problème du recrutement s'est accentué et inquiète fortement les représentants FO, en termes de continuité du service et de qualité de la prise en charge. Aujourd'hui la population reçue a vraiment évolué et demande une présence accrue. Un grand nombre des enfants accueillis bénéficie d'une notification MDPH. Le taux d'encadrement doit en tenir compte.

➡ BOISSERELLE : NOUVEAU DROIT D'ALERTE

Un premier droit d'alerte a été levé en octobre 2023. En avril 2024, le CSE a dû déclencher de nouveau un droit d'alerte face à des situations d'atteintes aux droits des personnes.

Le turn-over est très important, surtout pour les éducateurs familiaux. Le rythme de travail a changé, passant du 8/6 au 8/6 à 4. Une majorité du personnel qui a quitté le village travaillaient pourtant depuis des années à la Boisserelle. Les postes 35 H sont plus stables.

Les maisons provisoires sont enfin remplacées par les constructions définitives, ce qui participe à l'amélioration des conditions matérielles de travail.

La section syndicale FO se félicite de la présence d'une infirmière et souhaite que des postes d'infirmières soient négociés dans tous les villages, en particulier pour prendre en compte l'augmentation des besoins médicamenteux des enfants.

➡ BREVIANDES : DROIT D'ALERTE TOUJOURS ACTIF

Un plan d'actions à partir des préconisations commence à porter ses fruits, comme l'inscription des enfants à la cantine. Il faut que cela perdure.

Par ailleurs, il n'est pas acceptable que des salariés de la Fondation assument le travail d'AESH dans les écoles, faute d'AESH.

La section syndicale demande que tous les moyens soient déployés pour que l'inclusion scolaire ne soit pas que des paroles en l'air !

➡ CESSON

Les équipes sont stabilisées après une période difficile de turn-over. S'il y a une stabilité en nombre, la qualification des salariés fait parfois défaut, ce qui provoque une surcharge de travail pour les salariés déjà en poste.

Les représentants FO souhaitent que des mesures soient réellement prises en termes d'aménagement du temps de travail pour les salariés parents, en particulier avec des enfants en bas âge. Ce sujet devra être étendu à l'ensemble de la Fondation. Aujourd'hui nombre de salariés qui deviennent parents démissionnent car ils ne peuvent concilier leur vie privée avec l'organisation du travail appliquée à la Fondation.

➡ CHINON

La visite du CSE conclue sur une situation qui s'est apaisée, et souligne une coopération et un dialogue constructif avec la direction. Deux nouvelles maisons vont ouvrir ce qui inquiète les représentants FO en termes de recrutement, déjà difficiles en l'état. Les services administratifs vont enfin intégrer le village après les travaux de réfection du Château.

➡ LES VIGNES

Des attitudes professionnelles et/ou des réponses inadéquates, liés au recrutement, sont déplorés par des salariés. Si des comportements inadaptés de salariés sans formation et nouvellement arrivés dans le secteur peuvent être parfois compréhensibles, ils ne peuvent perdurer.

La section syndicale rappelle à la direction son obligation de formation et de protection de toutes les personnes dans son établissement.

➡ MONTS SUR GUESNES

Des élus du CSE en visite ont pu constater un Village agréable et bien tenu collectivement. Pour autant, la cohésion d'équipe est parfois malmenée (en fonction des managers). Pour les représentants FO, la communication doit s'améliorer vers plus de transparence et de fluidité.

Le turn-over s'est stabilisé aujourd'hui mais la majeure partie des salariés n'est pas qualifiée. **Si la section syndicale se félicite de la dynamique de formation collective, il est tout aussi important d'engager les salariés dès leur embauche dans une dynamique de qualification.**

➡ POCE SUR CISSE : UN VILLAGE MALADE ?

La section syndicale alerte sur une situation de « laisser aller » qui s'est généralisée à tout le Village, faisant prendre des risques à tous, en particulier en termes d'hygiène. Les négligences donnent une mauvaise image du Village et ne créent pas une ambiance propice au bien-être de tous. Cette situation doit cesser au plus vite. La section syndicale tient à dénoncer la surcharge de travail, surtout pour les personnels d'entretien. L'entretien général ne peut pas tenir uniquement sur quelques personnes.

Cette situation matérielle est malheureusement à l'image du fonctionnement du Village qui souffre du manque de règles communes, de travail d'équipe, et surtout de cohésion de l'équipe de direction.

Le collectif doit retrouver une place prépondérante en associant les équipes aux décisions et à l'organisation. Aujourd'hui, les salariés travaillent dans l'urgence et se sentent souvent seuls.

A Pocé, comme dans d'autres villages mais aussi dans d'autres établissements de Protection de l'Enfance, **les salariés sont confrontés à des « replis » de plus en plus nombreux dans les services de placement éducatifs à domicile.** Pour la section syndicale, le placement à domicile dans le contexte de crise de la Protection de l'Enfance -*de manques de places, de listes d'attente insupportables...*-, n'est ni plus ni moins **qu'un placement déguisé.** C'est insatisfaisant pour les enfants, les familles et les salariés qui travaillent dans l'urgence en permanence. Une réflexion doit s'engager, des moyens doivent être déployés.

➡ SABLONS

La visite du CSE a eu lieu, les représentants FO constatent une évolution positive, mais restent vigilants car les personnels de direction changent souvent. Pas moins de 4 directeurs se sont déjà succédé dans ce Village pourtant récent (ouverture en aout 2020), avec le déclenchement d'un droit d'alerte moins d'un an après l'ouverture.

➡ SIEGE

Le siège a déménagé dans le quartier Montparnasse à Paris. Les salariés du Siège sont inquiets de l'ouverture à venir de nouveaux Villages et s'interrogent sur l'organisation des fonctions supports du siège en termes d'effectifs.

➡ SOISSONS

Le visite du CSE en avril relève un apaisement avec la direction en intérim. Le droit d'alerte a été levé. Avec le retour de la direction, la section syndicale est très vigilante, et souhaite que les difficultés ne réapparaissent pas.

➡ VILLABE

Les places réservées aux « replis » et aux urgences se transforment en placement à plus long terme, sans que des moyens supplémentaires soient déployés.

Pour répondre aux demandes de l'Aide Sociale à l'Enfance, le projet de service est en train de glisser et d'être remis en cause. La section syndicale FO alerte sur la dérive en cours.

Les autres Villages, AMBOISE, BALLANCOURT, BAR LE DUC, CLAIREFONTAINE, sont également le sujet d'attentions des représentants FO. Des visites sont programmées.

NOUVEAUX VILLAGES : FO S'INQUIÈTE !

S'il ne s'agit pas de remettre en cause l'agrandissement de la Fondation, pour FO, il est indispensable de traiter d'abord les problèmes dans les structures existantes : dialogue social, turn-over, manque de personnel, conditions de travail. Comment la Fondation peut continuer à s'étendre sans assainir les bases ?

Pour FO, les conditions ne sont pas réunies aujourd'hui et souhaite que la direction générale s'engage dans un réel dialogue social.